

Janvier 2024

Un Doubs village

BULLETIN MUNICIPAL

« Être citoyen du monde, c'est parler pour la survie de l'humanité ».
Alfred de Musset



- 3 Édito du maire
- 4 Travaux rue Cérès
ZAER
Évolution du prix de l'eau
- 5 Le CMJ est au travail
Permanences du CCAS
- 6 Sur le front des inondations
Expression du groupe minoritaire
- 7 Déchèterie : des changements sur le tri
Des nouvelles de l'EHPAD
Site départemental dédié aux personnes âgées
- 8 Centenaire du monument aux morts
- 9 État civil
Hommage à Léon Morel
- 10 Octobre rose
Repas des aînés
Descente du Père-Noël
- 11 Concours des maisons décorées
- 12 Dates à retenir

EDITO DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Tout d'abord, permettez-moi de vous présenter au nom de tout le conseil municipal et du personnel de la commune, nos meilleurs vœux pour vous et vos familles, de santé, de bonheur et de paix pour cette année 2024.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, il me semble important de mentionner quelques réalisations marquantes qui ont eu lieu lors de l'année qui vient de s'écouler :

- La finalisation des travaux de l'école, l'installation des panneaux photovoltaïques à l'ERD, et la première phase des travaux d'éclairage public ont enrichi notre commune.
- L'émission des cartes d'identité et passeports directement à la mairie simplifie les démarches administratives.
- À noter également le passage en TOMEI au 1er janvier 2023, je vous rappelle que chaque levée de votre poubelle est comptabilisée. Soyez donc attentifs.

Dans un tout autre domaine :

- Le comice agricole fut aussi une belle réussite, qui a permis de rassembler, fédérer et unir le monde paysan, les habitants et les associations de notre village. C'est cela « être citoyen du monde » : œuvrer là où l'on est et apporter sa contribution en fonction de ses compétences. Je remercie chaleureusement les personnes qui ont participé à ce bel événement.
- L'élection d'un nouveau conseil municipal des jeunes qui témoigne de notre engagement envers la jeunesse, tandis que le démarrage d'un atlas de la bio-

diversité souligne notre volonté de connaître et préserver notre environnement.

Au sujet de notre environnement nous déplorons que certaines personnes ne respectent pas les efforts de chacun pour garder notre village propre, règle élémentaire d'un savoir vivre ensemble. Nous sommes de plus en plus confrontés à d'autres qui négligent les règles du code de la route dans les rues ou sur les voies douces. Vous avez pu aussi constater les dégradations qu'ont subies les décorations de Noël sur le pont et la passerelle. Pour toute l'équipe en charge de ces belles créations se fût un moment de colère et de désarroi bien que la volonté de continuer ne faillisse pas. Merci à elle.

Pour ces incivilités et d'autres subies par un certain nombre d'habitants, nous étudions avec les services de l'état les différentes possibilités pour verbaliser.

Tournons-nous maintenant vers nos perspectives à venir qui nous mobilisent avec toujours autant d'engagement, de dynamisme dans un souci constant d'équilibre budgétaire. Voici une liste non exhaustive des différents projets qui seront inclus dans le budget d'investissement 2024:

- Le schéma de mobilité douce, incluant une passerelle sur le Doubs. Une maîtrise d'œuvre a été accordée fin 2023 dans les règles du code des marchés publics. Celle-ci se trouve être la même que celle attribuée pour les travaux de la rue de la chaussée sous le précédent mandat.
- Nous achèverons la transition



vers l'éclairage LED, et l'éclairage dit « intelligent » d'une partie du chemin du train.

- La réalisation du pumtrack initié par le précédent CMJ aboutira au cours du premier semestre.
- Un projet ambitieux de chauffage biomasse pour les bâtiments communaux du centre (hors église) prend forme.
- Nous sommes encore en pleine réflexion sur l'utilisation de la « Maison Joliot » en micro-crèche, logements sociaux ... Ce temps est nécessaire pour l'élaboration du projet.

Nous aurons plus de précisions à vous apporter lors de l'édition du prochain bulletin sur ces différents sujets.

Tous nos projets s'inscrivent dans un engagement cohérent social et écologique. Comme l'a si bien dit Alfred de Musset : « *Etre citoyen du monde, c'est parler pour la survie de l'humanité* ».

Ensemble soyons vigilants et responsables et que cette année soit le reflet de notre engagement commun pour le bien être de notre village et de notre planète.

Merci pour votre confiance.

Je vous renouvelle mes vœux les plus sincères.

Votre maire dévoué.

4 INFORMATIONS

TRAVAUX RUE CÉRÈS

La Communauté de Communes du Grand Pontarlier en partenariat avec la commune a engagé dernièrement la mise en séparatif du réseau unitaire d'assainissement de la rue Cérés.



Il s'agit de séparer le réseau des eaux usées des habitations, du réseau d'eaux pluviales, pour permettre à la station d'épuration un traitement plus efficace et d'en réduire le volume.

Dans un même temps, à la suite de la détection de plusieurs fuites sur le réseau d'eau potable dans cette rue, une nouvelle canalisation a été installée avec un bouclage par la rue Déméter.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise De Giorgi en collaboration avec l'entreprise Vermot pour l'enrobé.

Le revêtement a été pris en charge à 50 % par la commune.

Sébastien Billot



LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAER)



G. REYNARD toit photovoltaïque ERD Déc. 2023

La loi du 10 mars 2023 prévoit la recherche, dans les communes, de zones d'accélération des énergies renouvelables. A ce titre le conseil municipal a voté une délibération de principe lors du dernier conseil. Pour notre commune plusieurs filières de production d'énergies renouvelables sont recensées : solaire photovoltaïque que ce soit sur bâtiment, au sol ou sur l'eau, chaufferie bio masse et hydro-électricité.

Une concertation avec les habitants se fera à la mairie sous forme d'une mise à disposition d'un dossier que vous pourrez consulter du 5 au 29 février. Un registre vous permettra de formuler vos remarques et suggestions, et deux permanences les samedis matins 17 et 24 février se tiendront à la mairie pour répondre à vos questions. Une délibération finale de bilan de concertation devra être faite avant le 30 avril 2024.

Georges Cote Colisson

TARIFS DE L'EAU À DOUBS

Une hausse globale de 4 % en 2024.

Contrairement à ce que la presse (Est Républicain du 20/12/2023) annonçait à savoir « Tarifs de l'eau dans le Grand Pontarlier : une baisse globale de 7 % en 2024 » nous aurons à Doubs une augmentation de +4 % pour l'eau potable avec un passage de 1.65 à 1.71 € du m³ consommé et une part variable maintenue à 27 € comme l'avait prévu le schéma directeur de la CCGP, avec comme atterrissage de ce

schéma un tarif à 2.27€ / m³ pour 2026.

Quant à l'assainissement ce sera + 5% passant de 2.05 à 2.15 € par m³ consommé avec le maintien de 35 € de part variable.

Soit une augmentation moyenne pour un foyer consommant 120 m³ de 19.20 €.

Guy Reynard

LES ÉLUS DU CMJ SONT AU TRAVAIL

Depuis leur élection, les jeunes élus se sont mis au travail avec sérieux. Ils font preuve d'une grande maturité et l'intérêt collectif est au cœur de leurs préoccupations.

Plusieurs sujets occupent leur réflexion.



Soucieux de la planète, nos jeunes élus et leurs camarades de classe essaient de privilégier les déplacements doux. Afin d'augmenter encore le nombre de deux roues sur le chemin de l'école, ils souhaitent l'installa-

tion de racks à vélos couverts, de racks à trottinettes spécifiques permettant l'utilisation d'antivols. Ils poursuivront l'entretien du jardin des sens initié par le premier CMJ et souhaitent poursuivre l'aménagement de cet espace au service de la biodiversité.

Le bien-être à l'école fait aussi partie de leurs priorités.

- Un projet d'aménagement de la cour avec des bancs, des jeux par exemple, sera soumis aux enseignants, au conseil d'école et au conseil municipal.
- Optimiser l'organisation de la salle Pergaud pour permettre son utilisation pour les séances de sport et la mise à disposition pour le périscolaire, installer un grillage dans la cour côté rue de l'Eglise pour éviter que les ballons ne s'échappent...
- La qualité des repas est importante pour eux et c'est en prenant en compte leurs remarques très judicieuses et leurs doléances que nous rencontrons



régulièrement le prestataire des repas afin d'améliorer ce service de restauration scolaire.

- Faire ralentir les véhicules devant la boulangerie...
- Ils ont également participé nombreux à la cérémonie du 11 novembre où ils ont assuré la quête des bleuets de France (collecte organisée au profit des œuvres sociales des combattants), et au service du repas des aînés le 3 décembre.

Françoise Henriët

PERMANENCES DU CCAS, AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

Accueil, écoute, information sur vos droits, orientation dans vos démarches :

le CCAS propose des permanences physiques tous les 2èmes et 4èmes jeudis du mois, de février à mai, en mairie de 17h30 à 19h30 pour apporter une aide et un soutien aux personnes en difficulté, en particulier aux familles, aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux personnes sans-abris ou précaires.

- Vous pouvez vous rendre aux permanences
- Vous pouvez contacter la mairie au 03 81 46 51 40
- Vous avez besoin d'être guidé pour une question sociale
- Vous souhaitez être accompagné par un travailleur social et être mis en relation
- Vous avez besoin d'y voir plus clair dans le dédale administratif
- Vous souhaitez être appelé ou recevoir des visites lors des événements climatiques extrêmes : Plan canicule, neige, grand froid... vous pouvez vous inscrire sur le registre nominatif des personnes vulnérables

Une prise de rendez-vous nous permettra de recueillir en amont de votre visite les éléments de réponse à vos questions.

Si ces permanences correspondent à un besoin des habitants, elles seront pérennisées.

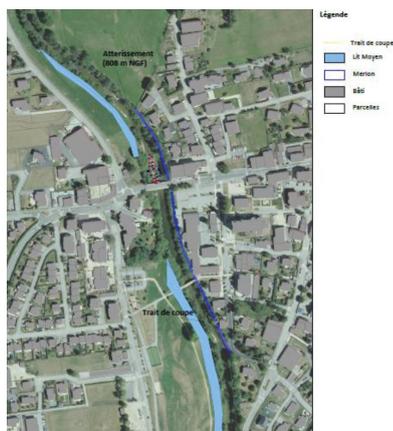
Le CA du CCAS

SUR LE FRONT DES INONDATIONS

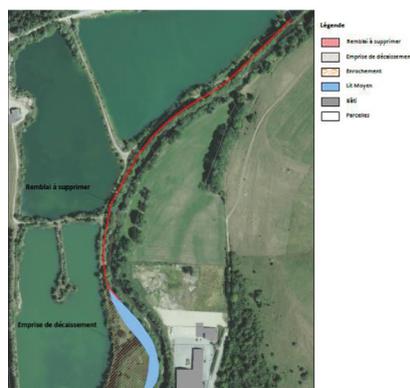
Modélisation hydraulique. Proposition d'aménagements.

L'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Haut Doubs Haute Loue vient de finaliser son étude hydraulique des crues du Doubs du pont des Rosiers à la jonction avec le Dugeon et propose prioritairement des aménagements sur trois secteurs.

1. Pour le centre du village, la création d'un lit moyen rive gauche dans le parc de l'île et en aval du pont dans le champ rue de la grande oye, les arasements des atterrissements autour du pont et la création d'un merlon le long du Doubs en rive droite de part et d'autre du pont. Cet aménagement permettra d'abaisser la ligne d'eau de 30 cm et de supprimer les débordements les plus fréquents (<5 ans). L'estimation de ces travaux est de 631 000 €.



2. Par l'arasement du seuil de rejet de la station d'épuration, la création d'un lit moyen en rive gauche et l'arasement des remblais de la gravière, la protection de la station d'épuration sera assurée pour les crues décennales. L'estimation des travaux est de 703 000€



3. Enfin l'arasement du barrage et le reprofilage du lit du Doubs en face de l'Espace Rive du Doubs protégera ce site des crues centennales et son cout est estimé à 534 000 €.



Ces travaux devront maintenant trouver un financement. Les crues dont les fréquences se rapprochent ces dernières années nous obligent à réaliser des travaux et nous l'espérons, permettront d'accélérer les autorisations nécessaires auprès des autorités.

Guy Reynard

EXPRESSION DES CONSEILLERS DU GROUPE MINORITAIRE

Négligence, amateurisme, irresponsabilité : que penser de la délibération tardive du conseil municipal du 21 décembre pour le règlement d'éléments de salaire. Ne pas anticiper sur des dépenses de personnel obligatoires est inacceptable !

Principal critère pour le choix du bureau d'étude pour la passerelle : le prix ! Est-ce bien responsable pour un projet d'envergure nécessitant de la technicité ?

Vous pouvez constater que la forme nous interpelle toujours sur de nombreux sujets !!! Nous persévérons à faire part de nos points de vue et continuons à être force de proposition sur le fond et la forme pour ouvrir les réflexions et avoir le maximum d'éléments d'aide à la décision pour préserver les deniers publics.

Nos remarques sont bien souvent mal acceptées !

Nous vous souhaitons le meilleur: que santé, bonheur et sérénité vous accompagnent, vous et vos proches, tout au long de cette année 2024 !

Le groupe minoritaire :
Florence Rogeboz,
Catherine Leclercq,
Fabrice Bruillard,
Vincent Fleurot,
Audrey Invernizzi.

DES NOUVELLES DE L'EHPAD SITUÉ SUR LA COMMUNE

L'EHPAD du Larmont, situé à Doubs, a organisé le mercredi 13 décembre un job dating afin de présenter l'établissement et les différents métiers aux personnes intéressées. Les résidents, les professionnels, l'encadrement et la direction étaient présents pour faire visiter ce bel établissement ! L'établissement recrute des infirmiers, des aides-soignants et des agents de services hospitaliers alors n'hésitez pas à candidater ou à en parler autour de vous !

Pour candidater, rien de plus simple, adressez votre CV et lettre de motivation à l'adresse suivante : recrutement@chi-hc.fr
Ou par courrier :

Direction des Ressources humaines
2 Faubourg Saint-Etienne
25 300, Pontarlier

« Si vous recherchez une place d'EHPAD pour votre proche, il est dorénavant nécessaire de vous inscrire préalablement sur le site Via trajectoire et d'envoyer vos dossiers via ce site. Le CCAS de votre commune peut vous aider dans ces démarches. »

Voici le lien : [ViaTrajectoire accès Particuliers | Site officiel | Orientation en EHPAD \(maison de retraite\), Résidence Autonomie, USLD \(sante-ra.fr\)](#)

"L'établissement accompagne 252 résidents au sein de services à taille humaine et permet également d'accueillir des résidents souffrant de troubles cognitifs."

Mme Loiseau
coordonnatrice EHPAD

Site départemental d'information personnes âgées et aidants

Le département du Doubs met en place un site d'information pour répondre aux besoins des habitants âgés de plus de 60 ans, de leurs proches et de leurs partenaires publics ou privés (collectivités, services sociaux, personnels de santé...).

<https://personnes-agees.cd25.fr>

Ce site a été conçu pour leur apporter des réponses simples et précises en recensant toutes les aides possibles et les démarches à effectuer pour :

- Prévenir ou compenser la perte d'autonomie
- Adapter son logement
- Trouver une solution d'hébergement

Il permet également d'apporter des informations aux aidants notamment en relayant les actions collectives de prévention mises en place sur le département.

Le portail offre des outils pratiques, tels qu'un mémo des aides départementales, une carte recensant les services d'accueil et d'orientation et les différents hébergements. Un espace personnel permet aux usagers et aidants de télécharger les formulaires de demandes d'aides et de les transmettre directement aux services compétents.

Du changement à venir sur le tri en déchèterie !

En début d'année 2024, **une grande partie des consignes de tri en déchèterie vont évoluer**. Conformément à la loi (AGEC), de nouvelles filières de tri vont être mises en place dans les déchèteries du Haut-Doubs :

Jeux et jouets

Sports et loisirs

Bricolage et jardinage

Produits et matériaux de construction du bâtiment



Au vu de ces changements importants, **il sera indispensable de demander conseil à l'agent de déchèterie avant de déposer dans les contenants !**

Formés et qualifiés, les agents seront les seuls habilités à vous renseigner.

Merci pour votre contribution et votre bienveillance auprès des agents 😊

Doubs
— personnes âgées

CENTENAIRE DU MONUMENT AUX MORTS

Silhouettes familières, les monuments aux morts se dressent dans chaque commune. Érigés au début des années 20, les monuments aux morts font partie intégrante du paysage. Objets de mémoire, ils sont là pour se souvenir de l'horreur de la guerre, celle de 14-18 qui a fait plus d'un million et demi de morts. De longues listes de noms gravées sur ces monuments révèlent l'ampleur de l'hécatombe.



En 1919, une loi d'hommage aux combattants vote l'attribution de subventions aux communes pour « glorifier les héros morts pour la patrie ».

Avant la Première Guerre mondiale, la France avait déjà connu la construction de nombreux monuments aux morts : il s'agissait de commémorer le sacrifice des combattants de la guerre de 1870-1871, celui de Doubs est érigé dans le cimetière. Mais dès les années 1915-1916, on a pris conscience que la nouvelle guerre était sans commune mesure avec les précédentes : la barbarie en était amplifiée par les nouvelles technologies, et le bilan devait être autrement plus important.

Dès 1919 a commencé la commémoration de la disparition tragique de cette génération perdue : 1 350 000 hommes jeunes. Une série de lois (1919-1925) organisa l'érection de monuments commémoratifs, puis les cérémonies qui devaient s'y tenir.

Au cours des années 1920-1925, on assiste à la construction de près de 30 000 monuments, qui bout à bout formeraient un mur d'une soixantaine de kilomètres. Le financement en a été assuré en partie par les communes, mais aussi par l'État, qui a accordé une subvention proportionnelle aux pertes de la commune. Des souscriptions publiques et des dons privés se sont ajoutés à l'effort national.

En général, l'emplacement choisi par la commune était situé à proximité de la mairie, de l'église, de l'école.

Le monument, une fois érigé, était inauguré en grande pompe.

À Doubs, le monument aux morts, dessiné par l'architecte

Boutterin et le statuaire Laëthier a été inauguré le 12 novembre 1923.

Après les discours, un banquet de 180 couverts, servi aux hommes de la commune, à la Mairie « par M. Tyrode, restaurateur à Doubs, se prolongea jusqu'à 6 heures de l'après-midi ».

C'est le 11 novembre 2023 que le centenaire du monument a été célébré en présence de nombreuses autorités dont Monsieur le Sous-Préfet. Les élus, les porte-drapeaux, les musiciens de la Pastorale, les enfants de l'école et leurs enseignants, et la foule venue nombreuse étaient au rendez-vous. L'exposition réalisée à partir des archives, pour célébrer cet événement a été visitée par les élèves avec leurs enseignants et de nombreux habitants. Merci à Monsieur Guibelin pour le prêt des mannequins et des uniformes d'époque.

Françoise Henriët



HOMMAGE À LÉON MOREL

Passionné de tarot, c'est sur ces derniers mots « Je garde », que Léon nous a quitté le 30 octobre 2023 à l'âge de 82 ans.

Toute sa carrière fut consacrée à parcourir les fermes pour apporter la bonne semence avec son métier d'inséminateur.

Léon a été un homme dévoué pour son village. En effet de 1983 à 1995 il participa à la vie communale en tant que conseiller, rôle qu'il exécuta avec intérêt. Lors de l'animation de la fête du 15 Août il était devenu le spécialiste de la vente du jambon.

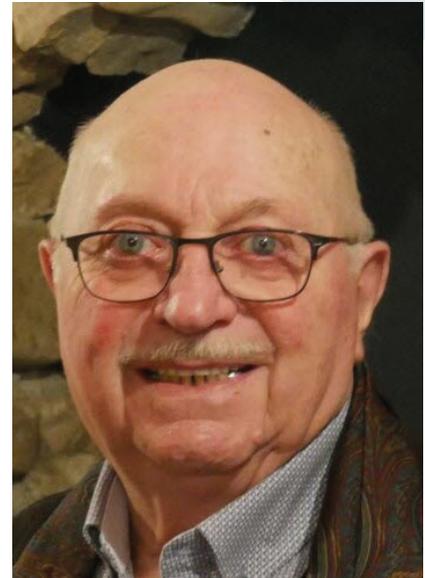
Depuis sa retraite bien méritée, il a profité de ses passions pour le jardinage, l'apiculture, la chasse, la nature, le club des seniors du jeudi, la fabrication de paniers en osier dont il était fier.

Il aimait la vie et la relation aux autres.

C'est une figure de notre village qui nous manquera. Nous ne verrons plus sillonner notre village sur son vélo ou à pied.

Merci Léon,

Georges Cote Colisson



ÉTAT CIVIL

Naissances :

Le 22 septembre : Emna de Stéphane TOUATI et de Cyndra EZANA
 Le 26 septembre : Süheyla de Özkan BICEN et de Aliye KARABACAK
 Le 16 octobre : Illyana de Allan BALANCHE et de Loïse HUGUENOTTE
 Le 21 octobre : Marceau de Ludovic SAUVAGE et de Amélie CUENOT
 Le 23 novembre : Naomi de Mathieu DUFEAL et de Manon VAL

Décès :

Le 17 octobre : Jean TRANCHAND, 92 ans
 Le 20 octobre : Jocelyne SAILLARD veuve JUILLARD, 71 ans
 Le 30 octobre : Léon MOREL, 82 ans
 Le 31 octobre : Jeannine BILLIOTTE épouse LIETTA, 74 ans
 Le 8 décembre : Patrice GRANDVOINNET, 69 ans
 Le 23 décembre : Henriette MILLASSEAU veuve ARNAULT Henriette, 84 ans
 Le 31 décembre : Jeannine PETITE veuve DEISZ, 95 ans

DESCENTE DU PÈRE NOËL



Pour le bonheur des petits et des grands, à l'initiative du comité des fêtes, le Père-Noël est descendu du clocher de Doubs le vendredi 15 décembre.



OCTOBRE ROSE



«Octobre rose», manifestation au succès grandissant, organisée par la commune et aidée par de nombreuses associations, a eu lieu pour la troisième fois cette année à DOUBS.

Grâce à un temps clément et la motivation sans faille des participants, la place et les rues du village, ont accueilli plus de 300 personnes qui s'étaient données rendez-vous. Heureux d'avoir participé à la «marche pour tous» les marcheurs ont apprécié la soupe offerte par la municipalité dans une ambiance musicale.

Etait également présentes dans les stands mis à disposition, les différentes associations de lutte contre cette maladie et celles qui apportent du bien être aux malades.

Les 825€00 recueillis au cours de cette soirée ont été partagés entre ces Associations.

Bruno Tempesta



LE TRADITIONNEL REPAS DES AÎNÉS

Le 3 décembre, l'ERD a accueilli 134 convives pour un beau moment de partage, de convivialité et de bienveillance. Les élus, les jeunes du CMJ, les membres du CCAS, de l'Avenir, de l'APE, les enfants des écoles et leurs enseignants ont uni leurs forces pour que chacun reparte de cette journée avec de bons souvenirs.

Françoise Henriët



CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES





Mairie de Doubs
6 Grande Rue – 25300 DOUBS
Tel : 03.81.46.51.40
www.commune-de-doubs.fr

Ouverture :
Lundi – Vendredi :
9h à 12h et de 14h à 17h
Samedi : de 10h à 12h

DATES À RETENIR

Les associations de Doubs vous donnent rendez-vous :

Le 9 février : Loto de l'ES Doubs (l'étoile sportive)

Le 10 février : Fondue de l'ES Doubs

Le 17 février : Tournoi de belote du comité des fêtes

Le 18 février : Vide-dressing du comité des fêtes

Le 19 février : Concours de tarot du club des anciens

Le 15 avril : Le Carnaval de l'APE (association des parents d'élèves)

Le 28 juin : Les feux de la Saint Jean de l'APE

Tout ça à l'Espace des Rives du Doubs bien sûr.